
COUR D'APPEL D'ABIDJAN

POLE PENAL ECONOMIQUE
ET FINANCIER

PARQUET



COMMUNIQUÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE

Le 12 novembre 2024, trois personnes, à savoir les nommés Stéphane AGBRE dit Apoutchou, FOFANA Abdoulaye et AKOBE Leonel alias Leonel PCS, ont été interpellées à la suite de la diffusion, sur les réseaux sociaux, d'un élément vidéo dans lequel Stéphane AGBRE exhibe un sac contenant des liasses de billets de banque.

Conformément aux dispositions des articles 9, 174, 184, 187, 196 et 202 de la loi N°2023-875 du 23 novembre 2023 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive, une enquête a été ouverte, sous l'autorité du Parquet près le Pôle Pénal Économique et Financier, afin de déterminer l'origine de ces fonds.

Les investigations, confiées à la Direction de la Police Économique et Financière et à la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques, se poursuivent.

Fait à Abidjan, le 13 Novembre 2024

Le Procureur de la République




Madame KAMAGATE nee AMOATTA NINA
CLAUDE MICHELE
Procureur de la République
Près le Pôle Pénal
Economique et Financier